

COMMUNE de ST-JUST-LA-PENDUE

Réunion du Conseil Municipal

Jeudi 16 septembre 2021

Présents : MM. COQUARD Romain - GIRAUD Stéphanie – MONFRAY Yannick – PHILIBERT Marie Claire– DAMIAN-FARJOT Marie Hélène – DAMIAN-FARJOT Marie Christine – BISSAY Alain – MICOLON Laurianne – DEHOUX Guillaume - VIZIER Céline – BABE Stéphane – BARRAS Guillaume – MATHELIN Fabienne – NOTIN Isabelle – GRIVOT Vincent – SUEUR Raphaël.

Absents excusés : Céline ANDRÉ qui a donné procuration à Romain COQUARD, Lionel PRAST qui a donné procuration à Yannick MONFRAY, Alain FONTAN.

Secrétaire de séance : Stéphanie GIRAUD

Le conseil municipal, s'est réuni en session ordinaire pour :

- Maintenir le prix de vente des lots du lotissement Arc en Ciel 2 à 44 € HT le m² et mandater l'agence Chalton-Dubanchet pour trouver des acquéreurs.
- Limiter l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions et conversions de bâtiments ruraux en logements à 40 % de la base imposable en ce qui concerne tous les immeubles à usage d'habitation.
- Décider de la mise en place d'un Conseil Municipal des Enfants
- Approuver la convention pour le socle numérique pour l'école élémentaire afin de financer l'acquisition d'ordinateurs et de vidéoprojecteurs
- Décider de procéder à la mise à jour du tableau des voies communales
- Fixer les tarifs de la part communale de l'assainissement collectif :
 - 65.5 € HT pour la prime fixe
 - 1.42 € HT le m³ consommé
- Adhérer à Epures, l'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise